

PÔLE SOLIDARITÉS

Maison départementale de l'autonomie

Service de l'offre : adaptation, pilotage
et accompagnement des ESSMS

13, rue Marchand Saillant
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 62 90

@ mda.so@orne.fr

ARRETE PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE (CDCA) DE L'ORNE

MANDAT 2024-2027

REF : 2024/ 2291

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et notamment ses articles L.149-1 à L.149-3 et D.149-1 et suivants,

Vu le décret n°2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA),

Vu l'arrêté du 15 mai 2024 fixant les listes nécessaires à la constitution du CDCA sous compétence du Président du Conseil départemental de l'Orne,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil départemental en date du 5 septembre 2024 fixant la liste des associations représentatives pour la constitution du CDCA,

Vu l'arrêté conjoint du Directeur général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental en date du 18 juin 2024 fixant les listes des organisations représentatives des employeurs, professionnels et gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux pour la constitution du CDCA,

Considérant les propositions de désignations des divers organismes, institutions et associations consultés aux fins de nommer les personnes appelées à siéger dans les différents collèges de l'une ou l'autre ou des deux formations spécialisées du CDCA,

Considérant que le mandat des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie est fixé à trois ans au titre de l'article D.149-7 du CASF, il convient par le présent arrêté d'acter la nouvelle composition de ce dernier à compter du **1^{er} octobre 2024**.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le CDCA est présidé de droit par le Président du Conseil départemental.

ARTICLE 2 : La composition de la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées est composée comme suit :

**1° Premier collège (16 membres)
représentants des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et
proches aidants**

- a) Huit représentants des personnes âgées, de leurs familles, et des proches aidants désignés sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental

Associations	Titulaires	Suppléants
France Alzheimer Orne	M. Yves HERICOURT	<i>Pas de candidat</i>
Génération Mouvement	M ^{me} Yolande CAGNA GUESDON	M ^{me} Francine LAVANRY
Loisirs et Solidarités des Retraités (LSR)	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
Fédération Nationale Des Associations De Retraités Et Préretraités (FNAR)	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
Association des Retraités de La Poste et d'Orange (ANR)	M ^{me} Chantal ANTOINE	M ^{me} Danielle BLANCHAIS BANIS
Familles Rurales	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
La Croix Rouge	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
Parkinsoniens de l'Orne	M ^{me} Michèle FORTIN	M. Jacques FORTIN

- b) Cinq représentants des personnes retraitées désignés, sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national

Syndicats	Titulaires	Suppléants
Union syndicale des retraités CGT	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
Union territoriale des retraités CFTD	M. Jean-Louis FLEUR	M ^{me} Christiane PERRET
Union départemental des retraités FO	M. Serge LESUR	M. Benoit LECONTE
UD 61 CFE-CGC	M ^{me} Michèle BAILLEUL	M. François CAMACHO
UD 61 CFTC	M. Joseph CHAMAGNE	<i>Pas de candidat</i>

c) **Trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)**

Syndicat / HCFEA	Titulaires	Suppléants
FGR-FP	M ^{me} Michelle LAMBERT	M ^{me} Jacqueline SACCHET
FNSEA	M. Michel SALLES	M ^{me} Martine MOULIN
FSU 61	M ^{me} Laurence JOUAUX	M. Christian ROUSSELIN

**2° Deuxième collège (13 membres)
représentants des institutions**

a) **Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental**

Titulaires	Suppléants
M ^{me} Anick BRUNEAU	M ^{me} Sylvie SERAIS
M ^{me} Elisabeth JOSSET	M ^{me} Agnès LAIGRE

b) **Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale désignés sur proposition de l'association départementale des maires**

Commune / EPCI	Titulaires	Commune / EPCI	Suppléants
ATHIS VAL DE ROUVRE	M. Alain LANGE	REMALARD AU PERCHE	M. Patrick RODHAIN
SAINT MARTIN L'AIGUILLON	M ^{me} Valérie CHESNEL	LA SELLE LA FORGE	M ^{me} Sylvie THIEULENT

c) **Le Directeur départemental chargé de la cohésion sociale ou son représentant**

Titulaire	Suppléant
M. Thierry LANDAIS Directeur DDETSPP	M ^{me} Marie-Laure SCORNET Chef de service PPV

d) **Le Directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant**

e) **Un représentant de l'agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du Préfet**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- f) Quatre représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la Caisse primaire d'assurance sociale agricole, du Régime social des indépendants et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Structures	Titulaires	Suppléants
CPAM	M. Patrice GANDAIS	M ^{me} Pascale LAMBERT
MSA	M. Éric LEROY	M. Luc TRAUFLER
RSI (repris par la CARSAT)	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
CARSAT	M ^{me} Isabelle RETOUX	M. Guy BESNARD

- g) Un représentant des institutions de retraite complémentaire désigné sur propositions des fédérations des institutions de retraite complémentaire

Institution de retraite complémentaire	Titulaire	Suppléant
AGIRC -ARCCO de Normandie	M. Emmanuel DE VAINS	M ^{me} Chloé GAUDY

- h) Un représentant des organismes régis par le Code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française

Titulaire	Suppléant
M. Gilles FOLIN	M ^{me} Geneviève MOISSERON

3° Troisième collège (11 membres)
représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées

- a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
CFDT	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
CGT-FO	M ^{me} Sylvianne PETRON-HARDEL	M ^{me} Sandra AIGNAN
CFE-CGC	M ^{me} Michèle BAILLEUL	M. François CAMACHO
CFTC	M. Mohamed KAROUI	M. Dominique GALLET

UNSA

M. Marc LEFEUVRE

- b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé et le Président du Conseil départemental

Organismes	Titulaires	Organismes	Suppléants
Fédération Hospitalière de France (FHF)	M ^{me} Muriel TANGUY	FNADEPA	<i>Pas de candidat</i>
FEHAP	M. Yvan CARTEL	URIOPSS	M ^{me} Claudine TAUPIN
SYNERPA	<i>En attente de désignation</i>	FEDESAP	<i>En attente de désignation</i>
ADMR	M ^{me} Magali POTTIER	UNA ORNE	M ^{me} Aurélie BLOC

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées, désigné sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental

Association	Titulaire	Suppléant
RESO'AP	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

ARTICLE 3 : La composition de la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes en situation de handicap est définie comme suit :

1° Premier collègue (16 membres)

représentants des usagers des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des proches aidants désignés sur proposition des associations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental :

Associations	Titulaires	Suppléants
APF France Handicap	M. Maurice DOLBECQ	M. Salim ORIBI
Fondation ANAIS	M. Éric BERRIER	M ^{me} Alice GAUTIER
ADAPEI 61	M ^{me} Marie-Claude MATHIEU	M. Thierry MATHIEU
NORMANDIE GENERATIONS	M. Jean-Marie De JACQUELOT	M. Didier CHESNAIS
AUTISME ORNE	M. Cyrille LAUNAY	M ^{me} Claire LAUNAY
AUTISTES CITOYENS	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>

ASPEC	M. Christophe LEMAIRE	
UNAFAM	M. Hervé BAGOT	M. Didier BABONNEAU
LA PROVIDENCE	M ^{me} Nathalie PAULMIER	<i>Pas de candidat</i>
ASSOCIATION JULES LEDEIN	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
FONDATION PERCE NEIGE	M. Côme BARTHELEMY	M ^{me} Géraldine HUSSON
UDAF	M ^{me} Yvonne SERGENT	<i>En attente de désignation</i>
HANDI'CHIENS ANECAH	M. Florian AUFFRET	<i>Pas de candidat</i>
ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM)	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
RESEAU BAS NORMAND DE PRISE EN CHARGE DE PATIENTS ATTEINTS DE LA SCLEROSE EN PLAQUES (RBN-SEP)	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
RESEAU DE SERVICES POUR UNE VIE AUTONOME (RSVA)	M ^{me} Pamela LE MAGNEN	M ^{me} Anabelle TISSIER

2° Deuxième collège (13 membres)
représentants des institutions

a) **Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental**

Titulaires	Suppléants
M ^{me} Anick BRUNEAU	M ^{me} Sylvie SERAIS
M ^{me} Elisabeth JOSSET	M ^{me} Agnès LAIGRE

b) **Pour le Conseil régional**

Titulaire	Suppléant
M ^{me} Sophie HABIBI NOORI	M ^{me} Brigitte CHOQUET

- c) **Deux représentants des autres collectivités et établissements intercommunales désignés sur proposition de l'association départementale des maires**

Commune / EPCI	Titulaires	Commune / EPCI	Suppléants
ATHIS VAL DE ROUVRE	M. Alain LANGE	REMALARD AU PERCHE	M. Patrick RODHAIN
SAINT MARTIN L'AIGUILLON	M ^{me} Valérie CHESNEL	LA SELLE LA FORGE	M ^{me} Sylvie THIEULENT

- d) **Le Directeur départemental DDETSPP (Direction départementale de l'emploi, du travail de la solidarité et de la protection des populations) ou son représentant**

Titulaire	Suppléant
M. Thierry LANDAIS Directeur DDETSPP	M ^{me} Marie-Laure SCORNET Chef de service PPV

- e) **Le Directeur Régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant**

- f) **Recteur d'académie ou son représentant**

- g) **Le Directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant**

- h) **Un représentant de l'agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du Préfet**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

- i) **Deux représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la Caisse primaire d'assurance maladie et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail**

Organismes	Titulaires	Suppléants
CPAM	M. Patrice GANDAIS	M ^{me} Pascale LAMBERT
CARSAT	M ^{me} Isabelle RETOUX	M. Guy BESNARD

j) **Un représentant des organismes régis par le Code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française**

Titulaire	Suppléant
M ^{me} Geneviève MOISSERON	M. Gilles FOLIN

3° Troisième collège (11 membres)
représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap

a) **Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations**

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
CFDT	<i>Pas de candidat</i>	<i>Pas de candidat</i>
CGT-FO	M ^{me} Sylvianne PETRON HARDEL	M ^{me} Sandra AIGNAN
CFE-CGC	M. Gérald TRAMZAL	M. Jean-Louis RENAULT
CFTC	M ^{me} Isabelle RETOUX	<i>Pas de candidat</i>
UNSA	M. Marc LEFEUVRE	M ^{me} Laure GRADOS

b) **Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé et le Président du Conseil départemental**

Organisations	Titulaire	Organisations	Suppléant
URIOPSS	M. Philippe POTTIER	FHF	M ^{me} Eve BOUDOU
UNA ORNE	M. Jean-Louis MONTEBAULT	ADMR	M. Jean-Jacques MENARD
FEHAP	M ^{me} Corinne BLONDEAU	FEHAP	<i>Pas de candidat</i>
NEXEM	M ^{me} Yveline LELANDAIS	MEDEF	M. Fabien LAMBERT

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien de la participation des personnes en situation de handicap, désigné sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental

Organisme	Titulaire	Suppléant
GEM RELAIS SOURIRE	M ^{me} Danièle LEVÊQUE	M ^{me} Patricia COSTENTIN

ARTICLE 4 : La composition du 4^{ème} collège commun aux deux formations spécialisées est définie comme suit :

4° Quatrième collège (8 membres)

représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ou intervenant dans le domaine de compétence du conseil

- a) Un représentant des autorités organisatrices de transports (AOT), désigné sur proposition du Président du Conseil régional

Titulaire	Suppléant
M ^{me} Sophia HABIBI-NOORI	Pas de candidat

- b) Un représentant des bailleurs sociaux, désigné sur proposition du Préfet

Bailleur social	Titulaire	Bailleur social	Suppléant
	En attente de désignation		En attente de désignation

- c) Un architecte urbaniste, désigné sur proposition du Préfet

Titulaire	Suppléant

- d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme proposées conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental désignées dans les conditions prévues à l'article L.149-2 du CASF

- MDPH : en attente de désignation
- CLIC : M^{me} Margaux LEDUC LEROY
- UNIVERSITE INTERAGE : en attente de désignation
- COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF : M. Christian VANNIER
- ASSOCIATION VIVRE ET DEVENIR : M^{me} Julie FOUQUET